

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/06-364-1063 du 02/10/06

RECENSEMENT DES EXAMINATEURS DU CONCOURS EXTERNE ET DU 3^{ème} CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES - SESSION 2007

Destinataires : Inspecteurs d'académie DSDEN, Présidents d'Universités, Chefs d'établissement du second degré, IEN chargés de circonscription du premier degré, Directeurs d'école

Affaire suivie par : Mme ROYER Tel : 04 42 91 72 07 Fax : 04 42 38 73 45

L'organisation des concours de recrutement de professeur des écoles nécessite des correcteurs et interrogateurs compétents, motivés et en nombre suffisant pour répondre au nombre élevé de candidats et aux exigences du niveau des concours.

L'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des professeurs des écoles et le décret du 3 mai 2002 relatif aux modalités de désignation des membres de jury permettent de recourir aux compétences de tous les personnels enseignants et d'inspection exerçant dans le premier degré, second degré et enseignement supérieur, qu'ils soient en charge directe d'élèves ou non.

Tous les personnels intéressés par les questions de l'enseignement dans le premier degré peuvent ainsi valoriser leurs compétences disciplinaires et interdisciplinaires en faisant acte de candidature aux fonctions de correcteurs et/ ou interrogateurs au titre de la session 2007. Je vous rappelle néanmoins, qu'afin d'assurer l'impartialité du jury, ne peuvent faire acte de candidature, les personnes qui ont assuré la préparation aux concours de professeurs des écoles dans l'académie d'Aix-Marseille

La définition des épreuves du concours est précisée dans les textes cités ci-dessus. Les personnels renseigneront la fiche de candidature figurant à **l'annexe I** à adresser en retour pour le **15 novembre 2006** :

- **Pour les personnels exerçant dans le premier degré : ils remettront la fiche à L'IEN chargé de circonscription du premier degré, dont ils dépendent ; lesquels transmettront ensuite l'ensemble des candidatures de leur circonscription, à l'Inspecteur d'Académie DSDEN de leur département, pour avis,**
- **Pour les personnels exerçant dans le second degré : ils remettront la fiche à leur chef d'établissement pour avis, lequel se chargera de la transmission à mes services**
- **Pour les personnels exerçant dans l'enseignement supérieur, ils devront l'adresser directement à mes services.**

Aucune candidature ne pourra être prise en compte si elle n'est pas transmise suivant l'une des procédures précitées.

Le calendrier des corrections/interrogations qui figure à **l'annexe II** leur permettra, d'ores et déjà, de noter les dates utiles dans leur agenda.

Il est souhaitable que les responsables des établissements, services et unités d'enseignement puissent donner à la présente note la plus large diffusion auprès des personnels intéressés.

Confer ANNEXE I et II : Fiche de candidature et calendrier des corrections/interrogations

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

A RETOURNER

- PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE ; IEN de la circonscription d'affectation pour transmission à l'IA/DSDEN
- PERSONNELS DU 2^{EME} DEGRE. REMETTRE LA FICHE AU CHEF D' ETABLISSEMENT POUR AVIS ET TRANSMISSION A LA DIEC 2.04

- PERSONNELS DU SUPERIEUR/ TRANSMISSION DIRECTE RECTORAT DIEC 2.04

Pour le 15 novembre 2006

.....
Nom : Prénom :

Grade : Diplôme le plus élevé (discipline/spécialité) :

Fonctions :

Etablissement d'exercice (avec adresse précise) :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

courriel :

en charge directe d'élèves

½ décharge de service d'enseignement

½ décharge à l'IUFM

sans charge directe d'élèves

décharge complète de service d'enseignement

décharge complète à l'IUFM

- déclare n'assurer aucune préparation à ce concours dans une structure publique ou privée et atteste l'absence de tout lien de parenté (famille recomposée non exclue) dans le cadre des épreuves orales.
- se porte volontaire pour être associé(e) aux travaux du jury du concours de recrutement de professeurs des écoles en qualité de correcteur et/ou d'interrogateur pour les épreuves suivantes : (ne sont autorisées que les candidatures pour une épreuve écrite et/ou une épreuve orale)

ADMISSIBILITE: 1) Corrections à domicile du 21 mai au 1^{er} juin 2007

FRANCAIS MATHEMATIQUES HISTOIRE-GEOGRAPHIE

2) Correction sur site (collège Camille Claudel VITROLLES) du 21 (après-midi) au 25 mai 2007 :

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

ADMISSION : Interrogations: 3 à 5 jours par épreuve du 15 juin au 1^{er} juillet 2007 (voir calendrier ci-joint)

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN :

ORAL: langue vivante étrangère

2^{ème} partie *domaine arts visuels*

(NB : épreuve obligatoire et épreuve facultative)

(ordre préférentiel) *domaine musique*

anglais *allemand*

domaine littérature jeunesse

arabe *italien*

espagnol *portugais*

EPS - *1500 m*

occitan-langue d'Oc

(ordre préférentiel) *danse*

- J'ai déjà été correcteur-interrogateur durant les sessions précédentes : oui non

Lesquelles ?.....

Date et signature :.....

.....
Avis du supérieur hiérarchique.....

Date et signature et cachet :

CALENDRIER DU CONCOURS EXTERNE ET DU 3^{ème} CONCOURS DE PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2007

Admissibilité

EPREUVES ECRITES (ADMISSIBILITE)	DATES MAI 2007	REUNIONS PREPARATOIRES AUX CORRECTIONS	MODALITES DE CORRECTION	REUNION PREPARATOIRE AUX TRAVAUX DU JURY PLENIER D'ADMISSIBILITE
FRANÇAIS MATHEMATIQUES HIST-GEO/SCIENCES ET TECHNO	<p>Jeudi 03 mai de 13H00 à 17H00</p> <p>Vendredi 04 mai de 8h30 à 11h30</p> <p>Vendredi 04 mai de 14h30 à 17h30</p>	<p>FRANÇAIS : <i>Jeudi 03 mai de 14H00 à 17H00</i> : préparation des consignes de correction par les coordonnateurs pédagogiques</p> <p>MATHS : <i>Vendredi 04 mai de 9h30 à 12h00</i> : préparation des consignes de correction par les coordonnateurs pédagogiques</p> <p>HISTOIRE-GEOGRAPHIE : <i>Vendredi 04 mai de 14h30 à 17h30</i> : préparation des consignes de correction par les coordonnateurs pédagogiques Rectorat-salle s</p> <p>SCIENCES ET TECHNOLOGIE : <i>Lundi 07 mai de 14h30 à 17h30</i> : préparation des consignes de correction par les coordonnateurs pédagogiques</p>	<p>Correction à domicile : FRANÇAIS Harmonisation des critères de notation et remise des copies <i>Lundi 21 mai</i> – Les Pléiades, les Milles <i>9h30</i> : (1^{er} étage)</p> <p>MATHS Harmonisation des critères de notation et remise des copies <i>Lundi 21 mai</i> – Les Pléiades, les Milles <i>14h30</i> : (1^{er} étage)</p> <p>HIST-GEO Harmonisation des critères de notation et remise des copies <i>Mardi 22 mai</i> – Les Pléiades, les Milles <i>9h30</i> : (1^{er} étage)</p> <p>Correction sur site : SCIENCES ET TECHNOLOGIE <i>Du 21 mai (après-midi) au 25 mai 17h</i> : CLG C. Claudel Vitrolles (1^{er} étage)</p>	<p>FRANÇAIS : <i>lundi 04 juin de 9h30 à 12h00</i> Etude de copies et suivi des corrections par les coordonnateurs pédagogiques</p> <p>MATHS : <i>lundi 04 juin de 14h30 à 17h00</i> Etude de copies et suivi des corrections par les coordonnateurs pédagogiques</p> <p>HISTOIRE-GEOGRAPHIE : Harmonisation effectuée le 1^{er} juin en présence des correcteurs de 9h30 à 12h lors de la remise des copies (cf supra)</p>
<p>Les sujets sont accessibles sur le site Internet de l'académie : www.ac-aix-marseille.fr examens et concours à compter du jeudi 03 mai 2007 (au fur et à mesure du déroulement des épreuves) et peuvent être consultés par l'ensemble des correcteurs</p>		<p>Vendredi 1^{er} juin à 12h – fin de saisie des notes et retour des copies corrigées <i>Français et Mathématiques de 14h à 16h Rectorat (salle DEVOLUY)/Histoire-Géographie de 9h30 à 12 h les Pléiades 2 les Milles</i></p>		
<p>Jury plénier d'admissibilité vendredi 8 juin à 10h00 salle Mont Ventoux – Rectorat Affichage des résultats vendredi 8 juin à partir de 15h00</p>				

Admission

Diffusion des convocations admission sur Internet www.ac-aix-marseille.fr : **jeudi 14 juin à partir de 14h00**

EPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION JUN 2007		CONCERTATION TECHNIQUE AVEC CHEFS DE CENTRE (CT) CONCERTATION PEDAGOGIQUE AVEC INTERROGATEURS (CP)	REUNION PREPARATOIRE AUX TRAVAUX DU JURY PLENIER D'ADMISSION
E.P.S.	Lundi 18 + Mardi 19+ Mercredi 20 + Jeudi 21 + Vendredi 22 juin IUFM site d'Aix Bâtiment G (partie entretien) Stade GUY CARCASSONNE aix en provence : épreuve de course Lycée Georges Duby Luynes : épreuve de danse	CP : vendredi 15 juin de 9h30 à 17h00 CT : vendredi 15 juin à 14h00 IUFM site d'Aix Bâtiment G	Lundi 25 juin à 9h30. IUFM site d'Aix Bâtiment A
LANGUES VIVANTES OBLIGATOIRES LANGUES VIVANTES FACULTATIVES	Lundi 25 + Mardi 26 +Mercredi 27 + Jeudi 28 + Vendredi 29+ Lundi 1er juillet Toutes langues : IUFM site d'Aix-en- Provence – Bât G	CP : Vendredi 22 juin (heure à fixer) CT : Vendredi 22 juin (heure à fixer)	Saisie des notes Mardi 02 juillet IUFM site d'Aix Bâtiment G
EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN	Lundi 25 + Mardi 26 +Mercredi 27 + Jeudi 28 + Vendredi 29 + Lundi 1er juillet Arts Visuels ; Les pléiades 2 les Milles Musique : IUFM bât E Aix en Pce Litt de jeunesse : lycée A Artaud Marseille	CP : Vendredi 22 juin les pléiades 2 les milles CT : Vendredi 22 juin les pléiades 2 les milles	Date butoir le 02 juillet

JURY PLENIER D'ADMISSION - Lundi 09 juillet à 14h00 Rectorat – Salle Mont Ventoux

AFFICHAGE DES RESULTATS + diffusion Internet www.ac-aix-marseille.fr Lundi 09 juillet à 18h00

Préparation des affectations Mardi 10 juillet

Réception des lauréats Mardi 10 juillet après-midi et mercredi 11 juillet – Bâtiment G au Rectorat